



PROGRAMME
**MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD**

L'AUTORITARISME EST-IL UNE FATALITÉ DANS LES SOCIÉTÉS DU MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE DU NORD ?

Léa Samara / Chargée de mission éditoriale à l'IRIS,
spécialisée sur le Moyen-Orient

Mars 2026



PRÉSENTATION DE L'AUTRICE



Léa Samara / Chargée de mission éditoriale à l'IRIS,
spécialisée sur le Moyen-Orient



PROGRAMME
**MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD**

Le programme de recherche Moyen-Orient/Afrique du Nord a pour fonctions de décrypter et de mettre en perspective des réalités politiques, économiques, sociales et géopolitiques mouvantes afin de fournir des clés de compréhension et un cadre d'analyse et d'aide à la prise de décision à l'attention des multiples acteurs des relations avec les pays de la région concernée.

Ses champs d'intervention sont multiples : animation du débat stratégique; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

iris-france.org



@InstitutIRIS



@InstitutIRIS



institut_iris



IRIS



IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques

La quasi-totalité des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord demeurent classés comme « non libres » par Freedom House¹, et aucun État arabe n'atteint le statut de démocratie consolidée selon les standards internationaux². Si la région demeure un laboratoire de la permanence autoritaire, ce *statu quo* interroge moins la nature des régimes que leur remarquable capacité d'adaptation. Giuliano da Empoli voit en Mohammed Ben Salmane « *un nouveau Borgia*³ » oriental, incarnation d'un pouvoir modernisateur en apparence, mais fondamentalement absolutiste. Sous le vernis des réformes économiques et des campagnes de communication, le pouvoir se recompose sans se transformer ; il épouse les formes du capitalisme numérique et de la gouvernance managériale, tout en reconduisant les réflexes de la verticalité et du contrôle.

Comprendre cette résilience suppose d'en retracer la généalogie et d'en saisir les mécanismes profonds. Juan Linz définit l'autoritarisme comme un système où le pluralisme politique demeure limité, sans idéologie mobilisatrice, concentrant le pouvoir entre les mains d'un chef ou d'un groupe restreint⁴. Steven Levitsky et Lucan A. Way ont montré, dans leur théorie du *competitive authoritarianism*, que nombre de régimes contemporains brouillent les frontières entre démocratie et dictature⁵. La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord illustre pleinement cette hybridation du pouvoir ; les héritages coloniaux, la rente pétrolière, le poids du religieux et les ingérences extérieures y ont ainsi tissé une matrice autoritaire durable.

Cette interrogation engage aussi la question du déterminisme historique. L'idée de « fatalité » renvoie à une tension ancienne entre la contingence des faits et le *Zeitgeist* - l'« esprit du temps » défini par Johann Gottfried Herder au XVIII^e siècle comme la manière dont chaque époque façonne ses propres cadres de pensée et d'action⁶. Ce concept, prolongé par Karl Marx dans son analyse des structures matérielles et par Émile Durkheim dans l'étude des formes sociales⁷, invite à lire les régimes politiques comme le produit d'un contexte historique plutôt que d'une volonté individuelle ou même collective. Appliqué aux sociétés du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ce cadre théorique permet de questionner l'idée même de fatalité : il offre un prisme utile pour comprendre le *continuum* autoritaire⁸, tout en révélant

¹ Freedom House, *Freedom in the World 2024: The Mounting Damage of Flawed Elections and Armed Conflict* (Washington: Freedom House, 2024).

² Arab Barometer, *Democracy in the Middle East & North Africa* (rapport ABVIII, 2025): 2

³ Giuliano da Empoli, *L'heure des prédateurs* (Paris : Gallimard, 2025) : 61.

⁴ Juan Linz, *Totalitarian and Authoritarian Regimes* (Boulder: Lynne Rienner Publishers, 2000).

⁵ Steven Levitsky et Lucan A. Way, *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes after the Cold War* (Cambridge: Cambridge University Press, 2010).

⁶ Johann Gottfried Herder, *Une autre philosophie de l'histoire pour l'éducation de l'humanité* (Paris : Flammarion, 1774)

⁷ Émile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1988 (1^{re} éd. 1894).

⁸ Gabriel Gohau, « Pierre Raymond, J.E. Hallier, La résistible fatalité de l'histoire », *Revue de Métaphysique et de Morale* 64, n°1 (1982) : 159-168.

ses limites, car il ne saisit pas pleinement les ruptures, les recompositions et les dynamiques d'émancipation qui traversent l'histoire politique de la région.

L'enjeu dépasse dès lors la simple typologie des régimes. S'agit-il d'un déterminisme historique - une « malédiction autoritaire » issue de la genèse contrariée des États - ou d'un cycle politique susceptible d'être infléchi par des recompositions sociales et géopolitiques ? L'analyse de Hicham El Alaoui sur la persistance de la verticalité et de la force dans le pouvoir montre que ces régimes survivent moins par la coercition que par leur aptitude à absorber le changement⁹. Ainsi, l'autoritarisme ne constitue pas une essence régionale, mais une forme de régulation politique évolutive, produite par la rencontre entre structures héritées et rationalités nouvelles.

LES STRUCTURES HISTORIQUES ET CONTEMPORAINES ONT FAÇONNÉ UN AUTORITARISME ENRACINÉ DANS LA RÉGION

Héritages coloniaux et fabrication autoritaire des États : genèse des fractures identitaires

Les régimes autoritaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord s'enracinent d'abord dans les conditions mêmes de la naissance des États modernes. Le découpage territorial issu des accords Sykes-Picot de 1916 et des mandats franco-britanniques a créé des entités politiques ignorant les équilibres communautaires et tribaux. Ces frontières ont institutionnalisé des clivages ethniques et confessionnels, faisant du pluralisme un facteur d'instabilité plutôt que de richesse. L'Irak réunit ainsi chiïtes, sunnites et Kurdes dans un cadre imposé par la puissance mandataire ; le Liban repose sur un équilibre confessionnel taillé sur mesure par la France, aujourd'hui paralysé par la compétition entre maronites, sunnites et chiïtes. En Syrie, la mise au pouvoir de minorités, notamment alaouites, a préparé le terrain à une structure d'État verticale où la loyauté au clan prime sur la citoyenneté. Ces cas illustrent la genèse d'un État importé plutôt que d'un contrat social¹⁰. L'héritage colonial a ainsi pu substituer à la citoyenneté un principe d'appartenance confessionnelle ou clanique, dont la manipulation politique demeure un instrument central de gouvernement. Cette configuration procède d'une gouvernamentalité coloniale fondée sur l'administration indirecte et la juridicisation

⁹ Hicham Ben Abdallah El Alaoui, « The Split in Arab Culture », *Journal of Democracy* 22, n°1 (janvier 2011): 89–103.

¹⁰ Voir Albert Hourani, *A History of the Arab Peoples* (Cambridge: Harvard University Press, 1991).

des différences, qui a durablement inscrit la segmentation identitaire comme ressource de stabilisation du pouvoir étatique¹¹.

Les logiques administratives imposées par la France et le Royaume-Uni ont également favorisé l'émergence d'un appareil coercitif structuré autour de l'armée et de la bureaucratie, et ont été reprises par les États issus des mandats. La tradition jacobine du modèle français, fondée sur la centralisation et la verticalité, a nourri dans le Levant des structures d'autorité où la discipline prime sur la participation¹². Dans les anciennes colonies britanniques, le recours au pouvoir indirect a produit l'inverse d'une culture du compromis : en s'appuyant sur des notabilités locales cooptées, il a renforcé les réflexes clientélistes et la fragmentation du pouvoir civil. De l'Algérie post-indépendance à l'Égypte nassérienne, ces modèles administratifs ont engendré des États où la légitimité se confond avec la force, et où la bureaucratie devient un substitut à la représentation politique. Ces logiques ont encouragé la concentration du pouvoir dans les armées nationales, donnant naissance à des régimes de type bonapartiste.

Enfin, l'exportation non contextualisée du modèle démocratique occidental a parfois contribué à refermer le champ politique, et *in fine* à renforcer les formes autoritaires. Si Amartya Sen défend l'idée que la démocratie constitue un levier de développement universel, il souligne également que sa transplantation mécanique peut échouer lorsqu'elle ne s'articule pas aux structures sociales et institutionnelles locales¹³. L'Algérie en fournit une illustration marquante ; l'ouverture politique précipitée engagée à la fin des années 1980, sans remise en cause du rôle central de l'institution militaire ni consolidation de l'État de droit, a débouché sur l'interruption du processus électoral de 1992, une décennie de guerre civile et la légitimation durable d'un autoritarisme sécuritaire. L'Irak post-2002 révèle une dynamique comparable. L'instauration rapide de dispositifs démocratiques formels sous occupation étrangère, sans reconstruction étatique préalable ni intégration des élites administratives et sécuritaires, a fragmenté le champ politique selon des lignes confessionnelles et favorisé l'émergence d'un autoritarisme coercitif et communautarisé, présenté comme rempart contre le désordre plutôt que comme vecteur de citoyenneté. L'imposition externe du modèle démocratique, combinée à l'absence de structures de médiation internes, a donc renforcé la méfiance envers la démocratie et légitimé la concentration du pouvoir. La décolonisation n'a pas mis fin à la logique de domination ; l'État reste l'héritier direct des structures coloniales plutôt que leur négation. Dans les deux cas, la démocratisation procède moins d'une

¹¹ Elizabeth Thompson, *Colonial Citizens: Republican Rights, Paternal Privilege, and Gender in French Syria and Lebanon* (Columbia University Press, 2000).

¹² Bertrand Badie, *L'État importé : Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique* (Paris : Fayard, 1992).

¹³ Amartya Sen, *Development as Freedom* (New York: Alfred A. Knopf, 1999).

dynamique sociale interne que d'une injonction exogène — conditionnalité économique en Algérie¹⁴, ingénierie institutionnelle sous occupation en Irak¹⁵ — dont l'absence d'appropriation locale a paradoxalement contribué à renforcer des formes durables d'autoritarisme.

Consolidation des régimes autoritaires et instruments de contrôle social

L'autoritarisme s'est institutionnalisé dans la région à travers la fusion entre pouvoir politique, appareil sécuritaire et économie d'État. La militarisation du pouvoir a parachevé ce processus. Dans plusieurs pays, dès les années 1950, l'armée issue des luttes d'indépendance s'est érigée en acteur fondateur de la nation et pilier de sa souveraineté. Les régimes postcoloniaux ont souvent produit un autoritarisme bureaucratique plutôt qu'un État de droit¹⁶. Présenté comme garant de la stabilité, ce militarisme politique a neutralisé toute possibilité d'alternance. En Égypte, l'armée libre de Gamal Abdel Nasser, héritière de la révolution de 1952 et conçue comme un « État-major du peuple », a donné naissance à une véritable caste dirigeante, gardienne du régime et bénéficiaire de la rente économique. Elle contrôle aujourd'hui près de 30 % de l'économie nationale (production, agroalimentaire, infrastructures) et réprime toute mobilisation sociale en maintenant un état d'exception quasi permanent sous la présidence d'Abdel Fattah Al-Sissi¹⁷. Cette captation des ressources publiques s'accompagne d'une stratégie de communication, incarnée par la « Stratégie nationale des droits humains » de 2021, dénoncée par Amnesty International comme un instrument de légitimation destiné à masquer la répression systématique des voix dissidentes¹⁸. Depuis 2013, toute réunion de plus de cinq personnes peut être assimilée à une manifestation et réprimée, preuve d'un contrôle total du corps social. En Syrie et en Algérie, la légitimité révolutionnaire s'est figée en système : le discours nationaliste a justifié la concentration du pouvoir, tandis que la mémoire de la guerre d'indépendance a servi de matrice à la répression politique. Sous Hafez Al-Assad, l'instauration de l'état d'urgence en 1963 a institutionnalisé la répression, légalisant les arrestations arbitraires et la surveillance de masse. Malgré les promesses de Bachar Al-Assad en 2000 lors du « printemps de Damas », son abrogation effective n'a jamais entraîné de véritable ouverture politique. Ainsi, la

¹⁴ Hugh Roberts, *The Battlefield Algeria 1988-2002* (Londres: Verso, 2003).

¹⁵ L'Autorité provisoire de la coalition, dirigée par Paul Bremer, impose un calendrier électoral, une Constitution et un système politique fondé sur la représentation communautaire, sans continuité étatique ni appropriation sociale. Voir David Harvey, « The New Imperialism », Oxford University Press (2003), chap. 5.

¹⁶ Lisa Anderson, *The State and Social Transformation in Tunisia and Libya, 1830–1980* (Princeton: Princeton University Press, 1986).

¹⁷ Yezid Sayigh, « Egypt's Military Now Controls Much of Its Economy. Is This Wise? », *Carnegie Middle East Center*, 18 novembre 2019.

¹⁸ Amnesty International, *Égypte. Une stratégie nationale déconnectée de la réalité occulte la crise des droits humains* – (Londres, septembre 2022).

pérennité des régimes repose moins sur la légitimité électorale que sur la fidélité des corps sécuritaires, qui constituent le cœur de la coalition autoritaire¹⁹.

Ce pouvoir coercitif s'accompagne d'un contrôle informationnel systématique. L'État a fait main basse sur les médias, encadrant la parole publique par la censure et l'intimidation. Reporters sans frontières classe depuis plusieurs années la région Moyen-Orient et Afrique du Nord comme la moins libre du monde ; l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis et l'Iran figurant en 2024 parmi les dix derniers États de son indice mondial²⁰. La surveillance numérique parachève ce dispositif : à Bahreïn, l'usage de FinFisher/FinSpy, un logiciel d'intrusion commercial conçu pour l'exfiltration de données et la prise de contrôle à distance des appareils, a visé des militants prodémocratie, tandis que l'identification d'infrastructures associées à cet outil dans d'autres États de la région, notamment aux Émirats arabes unis, souligne la circulation transnationale de technologies au service de pratiques autoritaires²¹. Cette répression s'étend également aux ONG. En Égypte, la loi n°149 de 2019 soumet toute activité associative à une autorisation préalable du ministère de la Solidarité sociale et à l'ouverture d'un compte dans l'une des banques soumises à la surveillance de la Banque centrale²², réduisant la société civile à un rôle symbolique.

En outre, la corruption et le clientélisme cimentent le pouvoir. L'accès aux ressources publiques est encadré par des mécanismes de redistribution sélective : en allouant privilèges, postes ou marchés, les régimes structurent des fidélités contraintes qui contribuent à leur reproduction²³. Au Maroc, la concentration des richesses autour de l'entourage royal illustre cette fusion entre pouvoir politique et rente économique. Les conglomérats liés au Palais dominant les secteurs clés - banque, énergie, distribution -, consolidant un capitalisme d'allégeance où la prospérité dépend moins de la compétitivité que de la proximité au pouvoir²⁴. En Irak, cette logique atteint un degré extrême ; le clientélisme confessionnel et la captation des ressources publiques par les partis au pouvoir ont conduit à une « privatisation du système étatique », où les fonctions ministérielles servent avant tout de canaux de redistribution au profit des réseaux partisans²⁵. En Jordanie, la corruption prend une forme plus diffuse : elle se manifeste dans les nominations administratives, la distribution d'aides

¹⁹ Raymond Hinnebusch, *Syria: Revolution from Above* (London: Routledge, 2001).

²⁰ Reporters sans frontières, *Classement mondial de la liberté de la presse 2024* (Paris : RSF, 2024).

²¹ Marquis-Boire, Morgan, and Bill Marczak. « From Bahrain with Love: FinFisher's Spy Kit Exposed? », *The Citizen Lab*, Research Report No. 9 (University of Toronto, July 25, 2012).

²² Amnesty International, 2022, *op.cit.*

²³ François Ceccaldi, « Caractéristiques et perceptions de la corruption au Moyen-Orient », *Confluences Méditerranée* 2024/2, n°129 (2024) : 107-109.

²⁴ Omar Brousky, « Maroc : les rayons très argentés du Roi-Soleil », *Orient XXI*, 5 avril 2016.

²⁵ Hélène Sallon, « En Irak, le clientélisme et la corruption concourent à la faillite du système politique », *Le Monde*, 4 novembre 2022.

sociales et les exemptions fiscales accordées en échange de loyautés tribales²⁶. Dans ces trois cas, la corruption est la condition de survie de l'autoritarisme. En inscrivant la loyauté dans l'économie morale du pouvoir, elle transforme la domination politique en transaction permanente entre obéissance et privilège.

Facteurs contemporains de reproductions : rente, religion et alliances extérieures

L'autoritarisme du XXI^e siècle dans la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord s'est modernisé sans pour autant se libéraliser. Trois ressorts structurent cette continuité : la rente, le religieux et les alliances extérieures. Le premier facteur, la rente - énergétique ou géopolitique - demeure le pilier du « pacte autoritaire²⁷ ». En Algérie, plus de 5 928 milliards de dinars, soit 60 % du budget de l'État est consacré aux subventions (éducation, santé, et intérieur)²⁸, achetant la paix sociale et perpétuant une économie de dépendance. En Arabie saoudite, les annonces de dépenses sociales exceptionnelles décidées en février et mars 2011 - près de 130 milliards de dollars consacrés notamment au logement, à l'emploi public et aux prestations sociales - ont également servi à contenir les tensions internes dans le contexte des soulèvements arabes²⁹. Ce contrat implicite - sécurité et redistribution contre silence politique - constitue la matrice de la stabilité illusoire des régimes rentiers³⁰. Les monarchies du Golfe ont converti la richesse pétrolière et gazière en instrument de légitimation politique : en échange de la stabilité, elles redistribuent des ressources colossales, garantissant un bien-être matériel sans participation citoyenne. L'Arabie saoudite et le Qatar figurent parmi les dix pays au monde à la fiscalité la plus faible, tout en finançant des systèmes sociaux particulièrement généreux. Ce modèle rentier entretient la dépendance économique et empêche la formation d'une opposition structurée, même si sa pérennité est déjà mise à mal pour certains États (Bahreïn, Oman, Arabie saoudite).

Le second facteur est le religieux, tantôt mobilisé pour sacraliser le pouvoir, tantôt pour le concurrencer. L'alliance conclue en 1744 entre la dynastie Al Saoud et les oulémas wahhabites fonde historiquement la légitimité sacrée du régime saoudien, même si le décret royal du 27 janvier 2022, remplaçant la naissance de l'État en 1727, témoigne d'une volonté de distanciation progressive vis-à-vis de cet héritage religieux³¹. À l'inverse, la République islamique d'Iran

²⁶ Elizabeth Johnson et Maira Martini, *Tendances en matière de corruption au Moyen-Orient et en Afrique du Nord* (Berlin : Transparency International, 16 janvier 2012, Rapport n° 302).

²⁷ Voir Alicia Piveteau, entretien avec Sarah Ben Néfissa, « Égypte : plus d'une décennie au pouvoir et un autoritarisme toujours plus marqué », *Polytechnique Insights*, 25 octobre 2025.

²⁸ *Maghreb Émergent*, « En 2025, les aides sociales absorbent 5 928 milliards de dinars », 6 février 2025.

²⁹ Gause III, F. Gregory. "Saudi Arabia in the New Middle East." *Council on Foreign Relations*, Policy Innovation Memorandum No. 63 (December 2011).

³⁰ Hazem Beblawi, « The Rentier State in the Arab World », in *The Arab State*, (London: Routledge, 1990): 85-98.

³¹ Louis Blin, « Quand l'Arabie saoudite gomme son passé wahhabite », *Orient XXI*, 22 février 2022.

érige la religion en idéologie totalisante, légitimant le contrôle partiel du clergé sur la société, dans le cadre d'un projet politique où les intellectuels religieux ont transformé la modernité en instrument de domination, conciliant théocratie et rationalité administrative pour consolider la tutelle du *velayat-e faqih*³². D'autres régimes, comme le Maroc, ont cherché à articuler islam et réformisme : sous l'autorité du roi, commandeur des croyants, l'« islam du juste milieu » encadre la contestation, tout en restreignant les libertés politiques, ainsi qu'en servant de vecteur d'influence extérieure à travers une diplomatie religieuse africaine visant à promouvoir un modèle de piété étatique et de stabilité politique³³. Cette instrumentalisation du sacré renforce la structure verticale du pouvoir et l'association entre foi et ordre social, et s'accompagne d'un discours sécuritaire qui présente l'autoritarisme comme un rempart contre l'extrémisme et la menace du terrorisme islamiste.

De surcroît, la reconfiguration des alliances extérieures offre aux régimes autoritaires de nouveaux appuis. La montée des BRICS, et notamment du couple sino-russe, fournit des partenaires économiques assumant pleinement la primauté de la souveraineté et de l'ordre sur toute conditionnalité politique. L'accord stratégique sino-iranien signé en 2021, portant sur 400 milliards US\$ d'investissements sur 25 ans³⁴, illustre cette redistribution des dépendances³⁵. L'Occident n'est plus indispensable, ce qui réduit la portée de toute conditionnalité politique. À l'inverse, les interventions militaires occidentales ont souvent consolidé les réflexes autoritaires : l'Irak post-2003, l'Afghanistan après 2001 ou la Syrie depuis 2011 montrent que les dynamiques de déstabilisation extérieure tendent à renforcer, dans certains contextes, les attentes en faveur d'un pouvoir fort et à créer un environnement plus propice à l'affirmation d'acteurs violents. Entre rente, religion et multipolarité, l'autoritarisme régional ne s'effondre pas : il s'adapte, se recompose et trouve dans la mondialisation les ressources de sa survie³⁶.

³² Azadeh Kian-Thiébaud, « Stratégies des intellectuels religieux et clercs iraniens face à la modernité occidentale », *Revue française de science politique* 47, n°6 (1997) : 776-797.

³³ Cédric Baylocq et al., « Diffuser un "islam du juste milieu" ? : Les nouvelles ambitions de la diplomatie religieuse africaine du Maroc », *Afrique contemporaine*, n°257 (2016) : 113-128.

³⁴ *Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China*, « China, Iran Sign 25-Year Comprehensive Cooperation Agreement », communiqué, 27 mars 2021.

³⁵ Pierre Pahlavi, « L'après-guerre des Douze Jours : vers une consolidation stratégique sino-iranienne », *Diploweb*, 8 octobre 2025.

³⁶ Marc Lynch, *The New Arab Wars: Uprisings and Anarchy in the Middle East* (New York: PublicAffairs, 2016).

L'AUTORITARISME N'EST POURTANT PAS UNE FATALITÉ : ENTRE RÉSISTANCES, HYBRIDATIONS ET LEVIERS DE TRANSFORMATION

Dynamiques endogènes de contestation et d'ouverture démocratique

Malgré la persistance des régimes autoritaires, les sociétés de la région ont démontré une capacité récurrente à contester l'ordre établi. Les soulèvements de 2011 - que Gilbert Achcar préfère à juste titre qualifier de « soulèvements arabes » plutôt que de « printemps » ou de « révolutions »³⁷ - ont constitué une rupture historique majeure. Comme il le souligne, le terme arabe *thawra* recouvre une acception plus large que le mot « révolution » : il désigne un mouvement social d'émancipation sans présumer du renversement des structures de pouvoir. Ces mobilisations ont révélé la faillite des pactes autoritaires fondés sur la redistribution rentière et la répression sécuritaire. Pour G. Achcar, elles inaugurent un « processus révolutionnaire » confronté à deux contre-révolutions : l'une conservatrice, visant à restaurer l'ordre ancien, et l'autre réactionnaire, soutenue par certaines monarchies du Golfe et fondée sur la légitimation religieuse du pouvoir. Si leurs acquis politiques demeurent fragiles, leur portée historique est considérable : « Les peuples ont appris à vouloir, [ce qui] est déjà considérable »³⁸. La Tunisie demeure le seul pays à avoir institutionnalisé une véritable transition : la Constitution de 2014 y a consacré la séparation des pouvoirs et l'égalité entre les sexes, sous l'impulsion d'une société civile organisée et d'un dialogue national salué par le prix Nobel de la paix en 2015. L'expérience tunisienne prouve la possibilité d'un changement endogène et pacifique³⁹.

Une deuxième vague de contestation, à partir de 2019, a confirmé la vitalité politique des peuples arabes. En Algérie, le *Hirak* a mobilisé des millions de citoyens pendant plus d'un an pour réclamer un État civil et non militaire, forçant la démission du président Abdelaziz Bouteflika et contraignant l'armée à des concessions symboliques. Au Liban, la *Thawra* de 2019 a fédéré des communautés habituellement divisées autour d'un rejet commun du confessionnalisme politique et de la corruption, symbolisé par le slogan « *kulun yaane kulun* » (« tous, ça veut dire tous »). Ces mouvements, bien que réprimés, ont ouvert un espace de politisation durable et fait émerger une génération connectée, socialisée dans des espaces numériques transfrontaliers, dotée d'une forme de conscience civique transnationale. Les récentes manifestations au Maroc, organisées sur le serveur Discord « Gen Z 212 » depuis le 27 septembre 2025, illustrent cette dynamique nouvelle, où la jeunesse s'approprie les outils

³⁷ Gilbert Achcar, *Le peuple veut : une exploration radicale du soulèvement arabe* (Arles : Actes Sud, 2013) : 344-346.

³⁸ *ibid.*

³⁹ Khadija Mohsen-Finan, « La Tunisie, entre sauvetage de la transition et retour vers le passé », *Orient XXI*, 12 octobre 2016.

numériques pour transformer les espaces virtuels en arènes politiques⁴⁰. Ils traduisent l'émergence d'une génération connectée, formée, capable d'utiliser les réseaux sociaux pour contourner la censure et coordonner les mobilisations. Ces « *contre-publics subalternes* » numériques deviennent des incubateurs d'alternatives politiques, même en l'absence de partis⁴¹.

Certains régimes hybrides ont introduit des formes limitées de participation, qui témoignent d'une évolution graduelle plutôt que d'une rupture. Au Koweït, si le Parlement (*Majlis al-Umma*) dispose de prérogatives effectives de contrôle et a, à plusieurs reprises, contraint le gouvernement à démissionner, l'exercice de ces pouvoirs demeure étroitement réversible et conditionné par l'arbitrage de l'émir, qui conserve la faculté de dissolution de l'Assemblée, et de suspension du jeu parlementaire dès lors qu'il menace l'équilibre du pouvoir⁴². Le Maroc combine monarchie exécutive et pluralisme parlementaire, tandis que la Jordanie maintient une stabilité relative sans répression systématique. Ces expériences, modestes, mais persistantes, signalent la capacité des sociétés arabes à aménager des espaces de débat, de liberté religieuse ou de participation féminine, esquissant une démocratisation lente, mais tangible de la sphère publique⁴³. L'autoritarisme apparaît ainsi moins comme un horizon indépassable que comme un agencement historique, institutionnel et social toujours susceptible d'être contesté, infléchi ou reconfiguré.

Reconfigurations autoritaires et espaces hybrides du pouvoir

Face aux pressions internes et externes, de nombreux régimes ont réinventé leurs formes d'autorité sans en modifier la nature. Mohammed ben Salmane en Arabie saoudite en offre l'exemple paradigmatique : abolition en 2018 de l'interdiction de conduire pour les femmes, diversification économique *via* le plan Vision 2030, mais simultanément d'une répression accrue et d'une surveillance numérique⁴⁴. Le régime saoudien adopte les codes du changement pour renforcer la centralisation du pouvoir et consolider sa légitimité personnelle. Cette « modernisation de l'autoritarisme⁴⁵ » combine ainsi ouverture économique, réformes sociales et maintien d'un contrôle politique absolu. Ce dispositif inspire aujourd'hui d'autres monarchies du Golfe, qui adoptent une esthétique moderniste - mégaprojets, politiques

⁴⁰ Hajar Raissouni, « Maroc : quand la génération Z se soulève », *Orient XXI*, 8 octobre 2025.

⁴¹ Voir Nancy Fraser, 1992, « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. Extrait de *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142.

⁴² Claire Beaugrand, « Tournant autoritaire au Koweït : le nouvel ordre de l'Émir Micha'al », Centre arabe de recherches et d'études politiques de Paris (CAREP Paris), 23 septembre 2025.

⁴³ Eva Bellin, « The Robustness of Authoritarianism in the Middle East: Exceptionalism in Comparative Perspective », *Comparative Politics* 36, n° 2 (janvier 2004): 139-157.

⁴⁴ Marc Owen Jones, *Digital Authoritarianism in the Middle East* (Londres: Hurst, 2022).

⁴⁵ Stéphane Lacroix, « En Arabie saoudite, modernisation de l'autoritarisme », *Orient XXI*, 25 septembre 2017.

culturelles, diplomatie du *soft power*. Comme l’a montré Alexandre Kazerouni, cette stratégie repose sur une instrumentalisation du culturel, à des fins de légitimation politique : les « musées-miroirs », tels que le Louvre Abu Dhabi ou le futur Guggenheim, visent à refléter une modernité mondialisée destinée aux visiteurs étrangers, tandis que les « musées-racines » - centrés sur l’histoire tribale ou islamique - renforcent la cohésion interne en réaffirmant les identités nationales et religieuses⁴⁶. La culture y devient vecteur politique plutôt qu’instrument d’émancipation, dissimulant une régularité patrimoniale où l’État contrôle à la fois les symboles et la mémoire collective, à coup d’ingénierie culturelle européenne. Ces deux dispositifs, complémentaires, traduisent la volonté des élites du Golfe de concilier ouverture internationale et continuité autoritaire.

Dans d’autres cas, la chute ou la fragilisation d’un régime autoritaire n’a pas ouvert la voie à la démocratie, mais à la reproduction d’un pouvoir fort sous d’autres formes. En Syrie, la transition ouverte par la disparition de Bachar Al-Assad s’accompagne d’un processus constitutionnel mené par Ahmed Al-Charaa. La « déclaration constitutionnelle » du 15 mars 2025, censée refonder l’État, a en réalité figé la fragmentation du pays tout en préservant la domination sécuritaire. Le texte érige le *fiqh* - le droit islamique - en source principale de législation, tout en proclamant l’intégration des traités internationaux relatifs aux droits de l’Homme, révélant une combinaison normative typique des régimes autoritaires en mutation. Ce constitutionnalisme de façade confère une légitimité juridique à la constance autoritaire, et s’accompagne d’une « idlibisation » du pouvoir, ou inversement d’une « syrianisation » de Hayat Tahrir Al-Cham, signe de la porosité croissante entre gouvernance étatique et gouvernance insurrectionnelle⁴⁷. Dans plusieurs zones, les dispositifs administratifs du groupe - gestion des services publics, fiscalité locale, contrôle territorial - reproduisent les formes bureaucratiques du régime, tandis que l’exécutif central, affaibli, emprunte aux structures rebelles leurs méthodes de délégation et de survie politique. Cette circulation des instruments de pouvoir confirme que la guerre et la transition produisent moins une opposition entre État et rébellion qu’un *continuum* d’autorité⁴⁸. La Tunisie, revenue à un présidentielisme fort depuis 2021, illustre quant à elle la fragilité des transitions démocratiques : le gel du Parlement, la concentration des pouvoirs entre les mains de Kaïs Saïed et la marginalisation

⁴⁶ Alexandre Kazerouni, *Le miroir des cheikhs : Musées et politique dans les principautés du Golfe* (Paris : Presses universitaires de France, 2017).

⁴⁷ Philippe Droz-Vincent, « La Syrie en transition... mais quelle transition ? », *The Conversation*, 29 août 2025.

⁴⁸ Nelson Kasfir, Zachariah Mampilly et Megan A. Stewart, « New Directions in Rebel Governance Research », *Perspectives on Politics* 18, n° 3 (septembre 2020) : 822–841.

des partis politiques traduisent une régression institutionnelle, marquant le retour à une verticalité du pouvoir⁴⁹.

Finalement, certains États s'enfoncent dans un autoritarisme « négatif », fondé non sur l'excès d'autorité, mais sur son absence. Le Liban, en proie à une faillite économique et institutionnelle profonde, illustre cette dérive : l'incapacité de l'État à garantir les services essentiels a ouvert la voie à une gouvernance de substitution exercée par les partis-milices, au premier rang desquels le Hezbollah, qui contrôle *de facto* une partie du territoire, et exerce, par ailleurs, une emprise sur des pans de l'appareil productif et du système financier⁵⁰. Le tandem exécutif formé par Michel Aoun et Nawaf Salam, bien qu'annoncé comme porteur d'un renouveau politique, n'a pas échappé à la logique confessionnelle qui structure encore la compétition pour le pouvoir. En Libye, la fragmentation du pays entre les forces du maréchal Khalifa Haftar à l'Est et le gouvernement d'union nationale à Tripoli, appuyée par des milices locales et des puissances étrangères (Turquie, Russie, Émirats arabes unis) entretient une instabilité chronique⁵¹. Ces configurations témoignent d'une recomposition de l'autoritarisme : la contrainte n'est plus exercée par le seul centre du pouvoir, mais par une pluralité d'acteurs liés entre eux par des rapports d'allégeance, de clientèle et de coercition. Dans la lignée des analyses d'Hicham El Alaoui, on peut y voir la manifestation d'un « autoritarisme de résilience » : un système qui survit en se recomposant, absorbant les chocs sociaux au lieu de les résoudre⁵².

CONCLUSION

L'histoire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord met au jour la résilience d'un ordre autoritaire fondé sur la fusion entre puissance coercitive, rente économique et légitimation symbolique. Ces structures, héritées de la décolonisation et réinventées à l'ère numérique, ont produit un autoritarisme adaptable plutôt qu'immuable. Réduire la région à une fatalité politique reviendrait toutefois à ignorer la pluralité des trajectoires nationales et la densité des sociétés qui la composent. Les soulèvements de 2011 et de 2019, les expériences parlementaires du Koweït ou du Maroc, ou encore les mobilisations de la jeunesse arabe - qu'elles s'expriment dans la rue, en ligne ou dans les universités - attestent d'une énergie

⁴⁹ Khadija Mohsen-Finan, *op.cit.*

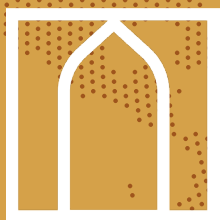
⁵⁰ International Crisis Group, *Managing Lebanon's Compounding Crises* (Report n°228, 28 octobre 2021). Bruxelles: International Crisis Group.

⁵¹ International Crisis Group, *Reuniting Libya, Divided Once More* (Report n°233, 16 mai 2023). Bruxelles: International Crisis Group.

⁵² Hicham Ben Abdallah El Alaoui, *op.cit.*

civique persistante. La « malédiction autoritaire » relève ainsi moins d'un déterminisme historique que d'une lecture téléologique de longue durée, qui transforme des configurations de pouvoir historiquement situées en nécessités prétendument indépassables, là où l'histoire politique montre que toute domination, même stabilisée, demeure traversée par des lignes de fracture et de réversibilité. Rien ne permet donc de conclure à une fatalité autoritaire en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ; si les structures de domination y sont puissantes, elles n'ont jamais totalement aboli les capacités de contestation, de recomposition et de réinvention du politique. L'appareil autoritaire y est un ordre politique construit, reproduit et adapté dans le temps ; à ce titre, il demeure inhéremment exposé aux dynamiques sociales, générationnelles et politiques qui peuvent en fissurer les fondements. L'histoire régionale invite ainsi à dépasser l'alternative stérile entre fatalité et messianisme démocratique : elle suggère qu'entre les contraintes de la structure et la liberté des acteurs, l'émancipation demeure un travail lent, mais possible.

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
**MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD**



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'événements.